



# Le bénévolat aujourd'hui et demain !

Compte-rendu du colloque  
organisé le 14 janvier 2019  
au Crédit Coopératif à Nanterre.

Un événement organisé par

Avec le soutien de



# **Le bénévolat : aujourd'hui et demain !**

Compte rendu du colloque organisé le 14 janvier 2019  
au Crédit coopératif, à Nanterre

**Un événement proposé par la Fonda, le Mouvement associatif et le RNMA,  
en partenariat avec la Fondation Crédit coopératif  
et la Fondation la France s'engage.**

Pourquoi, comment, au service de quelles causes s'engage-t-on aujourd'hui ? Quel temps y consacre-t-on ? Qui sont les bénévoles en France ? L'engagement se diffuse-t-il dans toutes les couches de la société ou reste-t-il l'apanage de certaines catégories de la population ? Les jeunes et les seniors sont-ils moins enclins au bénévolat ?

Les résultats de l'enquête « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 » du Centre de recherche sur les associations - CSA, dirigée par Lionel Prouteau, chercheur au Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique, et soutenue par de nombreux partenaires, mettent en lumière différentes tendances dont les responsables associatifs peuvent tirer des enseignements pertinents.

Pour partager ces enseignements, la Fonda, le Mouvement associatif et le Réseau national des maisons d'associations (RNMA) ont décidé d'organiser un colloque pour partager avec les acteurs associatifs les résultats de l'étude. L'objectif étant d'identifier, à partir de ces résultats, des leviers pour mieux mobiliser, intégrer et fidéliser des bénévoles. Il s'agissait également de mettre en lumière les moteurs et les bénéfices de l'engagement.

Le colloque « Le bénévolat aujourd'hui et demain ! », s'est déroulé lundi 14 janvier 2019 au Crédit coopératif, à Nanterre. Il a été organisé avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif et de la Fondation La France s'engage.

## Sommaire

- p. 3** Introduction du colloque
- p. 5** Le bénévolat en France en 2017 : état des lieux et tendances.  
*Présentation des principaux résultats de l'étude CSA-CRA.*
- p. 9** Table-ronde n°1  
Quels enseignements stratégiques tirer de l'étude ?
- p. 17** Table-ronde n°2  
Ils le font déjà !
- p. 25** Conclusion du colloque  
Quelles perspectives pour le bénévolat et l'engagement ?

---

*Crédits photos : les images utilisées ont été reprises de Twitter. Leurs auteurs sont à la manœuvre des comptes @LaFrancesengage, @Enfantscanal, @zucchellithomas, @EliseNac. Merci à eux !*

# Introduction du colloque

**Par Hugues Sibille**, président de la Fondation du Crédit Coopératif et du Labo de l'ESS

Heureux d'introduire cette matinée, construite en partenariat avec d'autres structures. C'est l'esprit de la Fondation Crédit coopératif.

Je voudrais saluer les efforts de réflexion de la Fonda sur l'avenir du monde associatif. Elle engage des travaux sur les Objectifs de développement durable, ce qui est courageux, car c'est un sujet difficile. Avec le Labo de l'ESS, nous avons intérêt à penser ensemble ce monde qui va mal. Et à peser ensemble dans le cadre du débat national.

Je salue le travail de Lionel Prouteau, ainsi que la rigueur et l'exigence des travaux des membres de l'AddeS.

Je salue également le Mouvement associatif et le Réseau national des maisons des associations. La Fondation du Crédit Coopératif est partenaire du Mouvement associatif, car il est indispensable d'avoir une structure qui porte les préoccupations des associations auprès des pouvoirs publics.

La Fondation du Crédit Coopératif travaille sur un mandat de cinq ans. Pour 2018-2022, le conseil d'administration a décidé de se centrer sur les sujets qui intéressent l'ESS. Nous souhaitons être une fondation de référence sur le sujet, avec trois préoccupations :

- La transformation : le monde associatif doit bouger sur les modèles économiques, la gouvernance, la mesure de l'impact, la révolution digitale.
- L'inspiration : notre pays est plein de projets inspirants, comme en témoignent les nombreuses réponses à l'appel à projets annuel, qui se clôturera le 18 février prochain. Il ne s'agit pas seulement de remettre un chèque mais d'accompagner et d'intégrer les projets dans une communauté locale.
- L'exploration, par le biais de travaux de recherches et études prospectives sur l'ESS. Nous avons besoin de financer de l'intelligence sur ce secteur. Nous avons dans ce sens intégré trois chercheurs dans le CA : Henry Noguès, Nadine Richez-Battesti, et Jacques de Fourny. L'enjeu est de favoriser la connaissance qui précède, et qui est nécessaire à l'action.

J'ai noté trois points frappants à la lecture de l'étude :

- La vitalité de la société civile française : 1,5 million d'associations en France, c'est 200 000 en plus par rapport à 2011. Plus d'associations, cela veut dire aussi plus de moyens financiers, de bénévoles et de CA. Cela peut générer de la concurrence entre associations. La vitalité est avant tout celle du bénévolat. 22 millions de bénévoles, taux de participation bénévole de 43 % : ces données démontrent que la société n'est pas passive !

- La mutation des modèles socio-économiques : le modèle change beaucoup (cf. travaux de Viviane Tchernonog). Les associations ne reçoivent qu'un euro sur cinq de subvention. En 2005, les subventions représentaient 34 %. Selon l'origine des ressources, le bénévolat est modifié. Les ressources nouvelles pour les associations sont celles trouvées auprès des bénéficiaires. 113 milliards de budget associatif ; pour la première fois, ce budget consolidé stagne. Dans ce contexte la ressource bénévole est déterminante.
  - Les difficultés à renouveler la gouvernance et les CA : le bénévolat de gouvernance est d'abord masculin et senior, de CSP +, qui a tendance à s'user. Un vieillissement de la gouvernance, s'il n'est pas pris en compte, met en risque les associations. Par ailleurs, le bénévolat comme capacité d'inclusion ne fonctionne pas complètement.
- 

### **Pour accéder aux ressources de la Fondation Crédit Coopératif et de l'AddeS :**

- [Site de la Fondation Crédit Coopératif](#)
- [Site de l'AddeS](#)



## Le bénévolat en France en 2017 : état des lieux et tendances

**Présentation des résultats de l'étude par Lionel Prouteau,**  
maître de conférences émérite, laboratoire d'économie et de management de  
Nantes Atlantiques.

Il s'agit d'une enquête du Centre de recherche sur les associations (CRA) - CSA réalisée en juin 2017, avec l'appui de la Fonda.

Les fonds nécessaires à la réalisation de la recherche ont été réunis grâce au soutien de plusieurs partenaires, que je remercie vivement : l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), de l'Institut CDC pour la Recherche, de la Fondation EDF, de la Fondation Crédit Coopératif, de la Fondation du Crédit Mutuel, du Crédit Mutuel, de Deloitte, de Malakoff-Médéric, de la MNT et du Secours populaire.



Partenaires financiers de l'étude

Je remercie également les membres du conseil scientifique de l'étude : Édith Archambault, Yannick Blanc, Philippe Eynaud, Gêrôme Guibert, Joaquim Timoteo, Nadine Richez-Battesti, Viviane Tchernonog.

L'enquête a été conçue sur la base d'un constat : on déplore une carence de données récentes sur le comportement bénévole. La dernière enquête à avoir donné des informations riches fut celle de l'Insee en 2002. Depuis les informations sur les comportements bénévoles sont restées partielles, peu satisfaisantes, voire confuses.

L'enquête est fondée sur un échantillon de plus de 5 000 individus, de 18 ans et plus, France métropolitaine, constitué selon la méthode des quotas. Le questionnaire a été administré en face à face par les enquêteurs du CSA, de façon à reproduire le mode d'administration qui avait été employé en 2002.

## Données de cadrage

Le taux de participation, soit la part de la population majeure déclarant pratiquer du bénévolat, est de 43 %, soit un peu moins de 22 millions de bénévoles en 2017. 1/3 des participants pratiquent dans au moins deux organisations. Ce qui donne un total de 33 millions de participations bénévoles.

Le volume total du bénévolat est estimé entre 1,32 et 1,46 million ETP.

Le domaine d'activité en tête est celui de la défense des causes, droits et intérêts. Le deuxième est le social, caritatif et humanitaire. Loisir, sport, culture, viennent ensuite. Cumulés, ces trois derniers domaines à caractère « récréatif » - sans que cela soit péjoratif, représentent 46 % des participations.

« 43% de la population déclare avoir réalisé au moins une action bénévole en 2017, soit un peu moins de 22 millions de Français. »

## Principaux enseignements

Il y a une diversité du monde des bénévoles, sur plusieurs registres :

- Les profils sociodémographiques. Globalement, la propension à pratiquer du bénévolat est plus forte chez les hommes que les femmes, ce qui s'explique principalement par le bénévolat masculin dans le domaine sportif. Dans le domaine social, éducatif, la participation féminine est au contraire supérieure.
- Le profil par âge est différent. La propension à faire du bénévolat dans le domaine du sport diminue avec l'avancée en âge ; c'est l'inverse pour le social et caritatif, du moins jusqu'à 75 ans.
- La propension à faire du bénévolat dans le social-caritatif croît avec la taille de l'agglomération de résidence. Pour le domaine sportif, c'est dans les zones rurales que le bénévolat est le plus fort.

Cette diversité n'empêche pas **certaines caractéristiques de jouer un rôle homogène** d'un secteur à l'autre :

- Le niveau de diplôme : la propension à pratiquer le bénévolat s'élève avec le niveau de diplôme (mais on notera que c'est le contraire dans le domaine du loisir).
- Une influence de la tradition familiale : transmission intergénérationnelle des comportements bénévoles.

- La fracture numérique, qui traverse aussi le bénévolat. L'usage du numérique est associé à des taux de bénévolat supérieur. Il y a corrélation, mais l'éventuelle relation de causalité n'est pas univoque. On peut être incité à pratiquer le bénévolat du fait de l'usage des réseaux sociaux mais cet usage peut aussi être stimulé par la pratique du bénévolat.

**Il y a également une diversité du bénévolat selon la nature des organismes d'accueil :** privés associatifs, non-associatifs, publics (l'enquête ne porte pas sur le bénévolat dit « informel »). Le bénévolat associatif est de très loin dominant. 91% des bénévoles déclarent ne pratiquer qu'en association, 4% uniquement dans un autre organisme et le reste dans les deux types de structures. Attention, participer à une association ne signifie pas être adhérent. Plus d'un bénévole sur quatre pratique son activité en étant non-adhérent tout en étant, le cas échéant mais pas toujours, bénévole comme adhérent dans une autre association. Plus d'une participation bénévole sur cinq est pratiquée par un non-adhérent, notamment dans le social.

**On note aussi une diversité des types de participations.** Il était demandé aux personnes interrogées de spécifier si elles réalisent un bénévolat régulier ou occasionnel. Une légère majorité pratique occasionnellement le bénévolat. Une grosse minorité le pratique régulièrement. Le temps moyen de participation annuelle est de 68 à 75 h. Mais le quart des participations fait moins de 7h. Les retraités contribuent à un nombre d'heures plus important que les actifs. Les seniors apportent la moitié du volume de bénévolat et ne sont que 38,4% de l'échantillon des bénévoles.

L'enquête souligne également **la concentration des volumes du bénévolat sur un nombre de bénévoles restreint.** Les faibles contributeurs représentent plus du tiers de l'échantillon mais leur apport en volume d'heures est de 3%. Un tiers des bénévoles apportent 83% du bénévolat. Ce qui relativise la portée des chiffres en termes de participation. Ce tiers de bénévoles représente 15% de la population française. 15% de la population française contribue donc à plus de 80% du bénévolat. Ce qui limite l'intérêt de concentrer son attention sur le seul taux de participation bénévole.

**Le monde du bénévolat est un monde sélectif.** Un domaine qui reste très sélectif en particulier est celui des dirigeants bénévoles. 29% des adhérents exercent des responsabilités, 45% des femmes, 33% des retraités, 44% des diplômés du supérieur, 26% des cadres contre 13% des ouvriers. Cette sélectivité est renforcée au niveau de la présidence : 39 % de femmes, 48 % de retraités, 48 % de diplômés du supérieur, 34 % de cadres contre 7 % d'ouvriers.

## Évolutions

En toute rigueur, il faudrait comparer uniquement deux enquêtes identiques. Or, il existe des différences entre l'enquête Insee 2002 et l'enquête CRA-CSA 2017 même si elles partagent des traits communs notamment au niveau des questionnaires. La principale différence



réside dans le fait que l'échantillon n'est pas constitué de la même manière (aléatoire, puis quota). Ce qui m'amène à être prudent.

Néanmoins, on notera la nette augmentation du taux de participation bénévole. L'étude Insee en 2002 donnait le chiffre de 28% de la population, soit 12,5 millions de bénévoles ; l'étude Drees-BVA en 2010 le chiffre de 32%, soit 16 millions de bénévoles ; l'étude CRA-CSA de 2017 le chiffre de 43%, soit 22 millions de bénévoles.

Les durées moyennes de participations augmentent, ainsi que les participations régulières. On note aussi la nette augmentation du volume du bénévolat, multiplié par un facteur allant de 2,4 à 2,5.

Si on constate une croissance de 50% du nombre d'associations sur la même période, celui des adhésions croît moins vite. La part des adhérents qui rendent des services bénévoles augmente. Mais il y a une constance de la concentration de volume du bénévolat sur une minorité de personnes.

## Conclusion

Tout bénévolat n'est pas forcément un engagement, si on estime que l'engagement suppose de s'inscrire dans la durée et de faire sien le projet associatif. Des participations ponctuelles peuvent difficilement être considérées comme de l'engagement. Cependant, elles peuvent aussi anticiper sur de futurs engagements. L'examen des anciennetés des participations peut donner quelques éléments.

L'évolution des engagements est à aborder sans caricatures, ni ignorance des évolutions. On entend souvent dire que l'engagement est devenu un engagement zapping. On fait souvent référence à Jacques Ion et à l'engagement « timbre-poste versus post-it » - en fait il est plus équilibré dans ses propos. L'enquête montre qu'il existe bien un engagement volatile, mais qu'il y a aussi du bénévolat de longue durée : **plus du quart des participations bénévoles a au moins dix ans d'ancienneté.**

Pour comprendre ces évolutions, il faut se reporter aux facteurs qui président à l'engagement et sa poursuite, et comprendre le caractère multidimensionnel de ces facteurs. L'engagement ne se réduit pas à une seule décision individuelle. Il se fait toujours en contexte, familial, social... qui peut être stimulant ou contraignant. L'engagement n'est pas une décision ponctuelle, mais un processus qui s'inscrit dans la durée, qui peut être conforté ou fragilisé, en fonction du contexte, notamment organisationnel. Pour progresser dans cette compréhension les enquêtes quantitatives sont limitées. Il faut lire entre les chiffres, avoir recours à des approches qualitatives, faire des études de cas.

---

**Découvrez les résultats de l'étude « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 »  
sur le site [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)**

- [Infographie des principaux résultats](#)
- [Synthèse des principaux résultats](#)
- [Rapport complet de l'étude](#)



## Table-ronde

# Quels enseignements stratégiques tirer des résultats de l'étude ?

La première table-ronde du colloque a permis d'échanger sur les résultats et d'en proposer une lecture à caractère stratégique pour les acteurs associatifs. L'objectif étant d'identifier, à partir des enseignements de cette étude, des leviers pour mieux mobiliser, intégrer et fidéliser des bénévoles.

Cette table ronde s'est déroulée sous forme d'une séance de questions-réponses entre le public, le chercheur **Lionel Prouteau** et les intervenants :

- **Marie-Christine Guillaume**, administratrice du RNMA et responsable de la Cité des associations de la ville de Marseille,
- **Philippe Moracchini**, délégué général de Passerelles et Compétences,
- **Nils Pedersen**, président de la Fonda,
- **Hubert Pénicaud**, administrateur et membre de la commission « Engagement » du Mouvement associatif,
- **Joaquim Timoteo**, chef de la mission Observation-Évaluation à l'Injep.

La table-ronde était animée par Charlotte Debray, déléguée générale de la Fonda.

**[Public] Emmanuel de Lutzel.** Question sur l'évolution par rapport à 2002, partiellement expliquée. Mais je ne suis pas convaincu. On passe de 13 à 22 millions de bénévoles. Une des explications : hausse de l'engagement dans le caritatif. Mais n'y a-t-il pas une différence de méthode : des choses pas comptées en 2002, par exemple des personnes qui ne sont pas bénévoles dans des structures, type aidants familiaux. Comment était formulée la question ?

**Lionel Prouteau.** En réalité, on passe de 12.5 millions en 2002, à 16 millions en 2010, puis à 22 millions en 2017. Facteur d'explication : fort développement du bénévolat dans le social et caritatif. Hypothèse corroborée par le fait que les participations dans ce secteur sont plus récentes que dans les autres secteurs.

Le questionnaire administré est très proche de celui de 2002. Questionnaire qui porte exclusivement sur le bénévolat formel : en association ou organisation sous un autre statut. Il n'est pas question de bénévolat informel, du type de services interpersonnels. Le questionnaire est reproduit dans le rapport.

**[Public] Philippe Nadeau.** Vous avez fourni des données sur l'engagement bénévole dans de grands domaines. Existe-t-il des domaines dans lesquels des responsables se plaignent de ne pas avoir assez de bénévoles ?

**Lionel Prouteau.** Il n'y a pas forcément contradiction entre les résultats affichés par cette enquête et les propos de responsables associatifs faisant état d'un manque de bénévole. La question se situe dans l'adaptation entre l'offre et la demande. Si la demande est forte, il est possible que la progression ne suffise pas à la satisfaire. Cette pénurie peut aussi s'exprimer sur certaines catégories de bénévolat : bénévolat qualifié, ou de gouvernance.

**[Public] Francis (Habitat et Humanisme).** Les tendances se retrouvent-elles dans des études à l'étranger ?

**Lionel Prouteau.** Les études à l'étranger sont disparates. Aux USA et en Grande-Bretagne, on observe une stagnation ces dernières années. Mais aux USA, il y a de grandes différences d'estimation selon les enquêtes qui sont réalisées et la méthode qui est adoptée.

**[Public] Claude Lamballe.** Une partie de l'évolution aurait-elle pour origine le régime de l'engagement : l'engagement par le biais des entreprises se développe ; est-ce que la progression du bénévolat pourrait s'expliquer par la mobilisation de ce type de bénévolat ?

**Lionel Prouteau.** Le mécénat de compétences ne répond pas à la définition du bénévolat (la personne reste salariée de son entreprise pour faire son accompagnement). Le bénévolat encouragé par des entreprises se développe, mais il est difficile d'avoir des mesures précises. Il ne peut en l'état expliquer la hausse du bénévolat.

**[Public] Lucie Morillon.** Votre étude est consacrée au bénévolat sur le territoire français. La question de l'international s'est-elle invitée dans la conception et réalisation de l'étude ? Je signale une étude conduite par France Volontaires qui décrit des parcours d'engagement.

**Lionel Prouteau.** Un bénévole qui s'engage sur le terrain international est inclus dans l'étude. Mais l'enquête ne tient pas compte du volontariat (SVE, SVI).

**[Public] Jean-Claude Richard.** J'ai une remarque au sujet des financements. Vous indiquez qu'on compte environ 200 000 associations de plus par rapport à 2011. Et avec 113 milliards, les budgets associatifs sont en stagnation. Il y a de moins en moins de budget pour les associations. Dans mon réseau des associations disparaissent, faute de budget.

**Lionel Prouteau.** C'est une question à prendre au sérieux. Dans ce contexte de contrainte sur les financements, il faut prendre garde à ce qu'il n'y ait pas de substitution du bénévolat au salariat. On peut penser que le bénévolat contribue plus à créer de l'emploi qu'à en faire disparaître. Mais des inquiétudes naissent sur ces sujets. Se joue là une question de légitimité du bénévolat.

**Charlotte Debray.** Quels sont les résultats des travaux ici présentés qui vous ont le plus marqué ?

**Joaquim Timotéo, chef de la mission observation-évaluation, Injep**

À l'Injep, nous apprécions ce matériau solide et utile à la connaissance. Nous même menons des études, autant de briques apportées à la connaissance. Un chiffre frappant : celui de la concentration du bénévolat. 1/3 des bénévoles assument 4/5 du temps bénévole.

Autre résultat : nuance à apporter sur la volatilité de l'engagement, qui est une idée largement répandue. De fait, on voit qu'un quart des participations bénévoles ont plus de dix ans d'ancienneté. C'est un volume d'engagement sur la durée qui est important. Ce phénomène d'engagement durable est moins marqué dans la jeunesse, naturellement, on rencontre parmi les jeunes (cf. baromètre jeunesse) des engagements moins longs.

**Nils Pedersen, président de la Fonda**

Le chiffre qui me frappe, ce sont les 22 millions de bénévoles et le taux de participation de 43 %. La présence massive des bénévoles associatifs en France est à affirmer, dans un moment où les corps intermédiaires sont balayés d'un revers de la main. Vitalité associative et vitalité citoyenne vont de pair. Les travaux du Cevipof montrent d'années en années la hausse de la défiance envers les politiques. La confiance des Français va vers les institutions type armée, hôpitaux. Les élus locaux et les associations bénéficient encore de la confiance des français : la proximité est un facteur essentiel.

**« Le schéma triptyque traditionnel, AG/CA/bureau doit être questionné car il ne répond plus aux envies et contraintes des individus d'aujourd'hui. »**

Nils Pedersen

Autre chiffre frappant, la gouvernance qui est essentiellement masculine, âgée. Cela doit nous interroger sur notre contribution à la construction d'une société inclusive. Ce sont toujours les mêmes qui sont en responsabilité. Ces chiffres interrogent et doivent nous inviter à repenser nos gouvernances. Le schéma triptyque traditionnel, AG/CA/bureau doit être questionné car il ne répond plus aux envies et aux contraintes des individus d'aujourd'hui. Si on ne traite pas rapidement cet enjeu de gouvernance, il y aura une fracture entre ceux qui ont les moyens de s'engager et les autres.

**Hubert Pénicaud, président de la commission engagement du Mouvement associatif**

Les évolutions que connaît l'engagement associatif ne sont pas perçues par beaucoup de personnes, pour qui l'engagement est forcément en crise, dans un monde de plus en plus individualiste ! Les travaux présentés ici montrent, à nouveau, que ces évolutions traduisent un désir fort de faire ensemble, de créer du lien, d'associativité. On voit dans nos organisations la façon dont les motivations des bénévoles ont bougé ces derniers temps. Pour beaucoup d'entre eux, « se sentir utile » est central, mais de plus en plus souvent, les bénévoles voient dans leur engagement « l'expression de leur citoyenneté ».

**Philippe Morracchini, délégué général de Passerelles & Compétences**

J'ai été frappé par les données sur la régularité et la temporalité des engagements bénévoles. Un certain nombre de personnes s'aperçoivent qu'en faisant une mission ponctuelle, elles ont une véritable utilité sociale. Mais les associations ont du mal à s'adapter aux nouvelles formes de bénévolat. Beaucoup restent dans une demande d'engagement forte, inscrite dans la régularité.

J'ai également envie de souligner le fait que le bénévolat est associé à des niveaux d'études supérieurs. À Passerelles et Compétences nous insistons sur le fait que la compétence n'est pas nécessairement liée au niveau d'études. Nous parlons d'ailleurs volontiers de « talents ». Le risque est de se retrouver dans une situation d'élitisme. Or, si je dois chercher quelqu'un pour des questions RH je n'irai pas forcément chercher un DRH.

**« Un certain nombre de personnes s'aperçoivent qu'en faisant une mission ponctuelle, elles ont une véritable utilité sociale. Mais les associations ont du mal à s'adapter aux nouvelles formes de bénévolat. »**

Philippe Morracchini

**Marie-Christine Guillaume, administratrice du RNMA et responsable de la Cité des associations de la Ville de Marseille**

Cette enquête vient enrichir et conforter ce qui est vécu au quotidien par les associations locales. Le rôle du RNMA est d'accompagner le bénévole aussi bien que l'association. Nous travaillons à Marseille avec Passerelles et Compétences et France Bénévolat pour réfléchir aux moyens d'accompagner ces transformations : les formations par exemple.

**Hubert Pénicaud.** Pour beaucoup d'associations, nous sommes dans un moment charnière. Leur défi n'est pas tant de donner envie de les rejoindre, que de savoir comment prendre en compte une diversité d'attentes et d'être en capacité d'accueillir des demandes d'engagement à travers des réponses diverses. On voit, par exemples, la progression des démarches de bénévolat de compétences, on note également une meilleure reconnaissance du bénévolat ponctuel – voir par exemple le travail de Bénénova. Ces données nous appellent à prendre en compte et à développer la capacité à être accueillant. Au sein des associations, la diversité des missions bénévoles est souvent assez réduite, les associations sont un monde homogène. Il faut adopter une logique d'accueil, pour s'ouvrir à la diversité des modes d'engagement et des profils de bénévoles, en explorant des modèles, des cultures qui ne sont pas ceux de l'association.

« Les associations sont un monde homogène. Il faut adopter une logique d'accueil, s'ouvrir à la diversité des modes d'engagement, à des modèles, des cultures qui ne sont pas ceux de l'association. »

Hubert Pénicaud

**Nils Pedersen.** À court terme, en 2030, un tiers des français aura plus de 60 ans. L'Europe sera le continent le plus vieux dans le monde, ce qui va transformer nos organisations et faire émerger de nouveaux besoins sociaux. Dans le même temps, le travail se modifie : économie à la demande, robotisation, intelligence artificielle... La question de l'articulation entre les temps de vie se pose : travail, engagement, temps libre. Il faut tenir compte de la recherche de sens. Avec le mécénat de compétences, on dépasse la frontière entre temps de travail et temps d'engagement. Il est important d'accepter une horizontalité de la gouvernance. Le monde associatif doit encore faire sa transition dans ce sens.

**Lionel Prouteau.** Sur la sélectivité du bénévolat, je rappelle que les ouvriers et employés représentent 40 % des bénévoles. Il y a sélectivité dans les espaces de gouvernance, mais cela ne veut pas dire que les CSP++ sont les seuls à pratiquer le bénévolat. Ils sont simplement surreprésentés.

**[Public] Guillaume Douet.** Je voulais mettre en lumière le public des bénévoles en recherche d'emploi : de plus en plus d'associations sont prêtes à permettre aux bénévoles en recherche d'emploi de travailler sur leurs compétences.

**Charlotte Debray.** Comment entretenir l'envie de s'engager ? Comment répondre aux phénomènes de concurrence ?

**Philippe Murracchini.** La personne qui souhaite devenir bénévole est d'abord dans une recherche d'utilité et de sens. Si le bénévole ne peut pas mettre en mots son utilité, il n'y aura pas de fidélisation. La mission doit avoir du sens et être utile, et le bénévole va chercher des actions pour progresser en termes de compétences. Dans ce contexte, le bénévolat doit rester libre ; il ne doit pas devenir un passage obligé pour acquérir des compétences, ni devenir une porte d'entrée obligatoire pour trouver un emploi ou une progression.

**Charlotte Debray.** Comment répondre au sentiment d'utilité en l'articulant avec le plaisir d'être ensemble ? Et qui pour assurer les tâches ingrates ?

**Joaquim Timotéo.** Il faudrait réaliser collectivement un effort de production de connaissances, pour donner à voir les effets de l'engagement, de quelque nature qu'il soit, montrer la richesse des apports de cet engagement pour les personnes qui le pratiquent, celles qui en bénéficient, et le territoire. Il nous faut ces arguments pour donner et entretenir cette envie de s'engager. Cette richesse donnera un sens collectif à l'action. Ne pas dédouaner l'engagement du sens dans lequel il s'inscrit. On aurait tort de traiter d'un côté la question des dimensions individuelles et de l'autre les dimensions collectives du projet. Ces questions ne sont pas étanches.

« Il faudrait réaliser collectivement un effort de production de connaissances pour donner à voir les effets de l'engagement. Il faut ces arguments pour donner et entretenir l'envie de s'engager. »

Joaquim Timotéo

**Hubert Pénicaud.** Au cœur de l'engagement il y a les ressorts du bénévolat = le PLUS du bénévolat, comme Plaisir, Lien, Utilité et Sens. Souvent la difficulté est de voir le bénévolat comme une ressource pour l'association. On ne peut le réduire à cela. Il faudrait travailler sur ces ressorts du bénévolat et adapter des pratiques pour créer des liens forts et durables et qui respectent les personnes dans leur envie et leurs capacités d'engagement. Par exemple, reconnaître des capacités d'engagement différentes selon la période de vie, pour les concilier avec ses études, son activité professionnelle, un rôle d'aidant familial... Tout engagement, même court, est un engagement ! Plutôt que de gérer des bénévoles, il faut animer des équipes. Animer, c'est par exemple que les AG deviennent des moments incroyables de vie associative.

**Marie-Christine Guillaume.** Les témoignages de bénévoles sont nombreux à souligner qu'ils vivent de beaux moments de découverte et de rencontre. C'est important de relier les individus.

**Nils Pedersen.** Je pense qu'il faut répondre à la question du bénévole : que va produire mon engagement comme impact ? Les associations doivent accepter de partager de la ressource. Quand on recherche un impact, elles sont invitées à l'amplifier à plusieurs, et à apprendre à coopérer ensemble. A la Fonda nous invitons à structurer des communautés d'action : mise en commun, horizontalité pour travailler ensemble.

**[Public] Stéphanie Andrieu.** Focus sur la concentration sur un petit nombre de bénévoles. Il ne faut pas négliger le tiers de bénévoles qui fait les 5 % du travail bénévole. C'est dans ce tiers que l'on va trouver ceux qui seront dans l'autre tiers demain. Nous avons besoin de bénévoles pour faire société, y compris de bénévoles qui ne font que deux heures de bénévolat.

**[Public] Christophe Vernier.** Sur le risque de substitution du bénévolat au salariat, comment analyser le surinvestissement de salariés dans le domaine du social, qui rentrent dans le bénévolat de fait, au risque du *burn out* : quels effets sur l'image de l'association, comment y répondre ?

**Nils Pedersen.** Qu'est-ce qui relève du travail et du bénévolat ? Le rôle de la gouvernance est de mettre des limites. C'est une question à aborder collectivement, qui dépend aussi des questions de financement. C'est un problème de société qui nécessite une réflexion collective.

**[Public] Représentant de la Ligue de l'enseignement de Seine-Saint-Denis.** J'ai une question de la qualité de vie dans son bénévolat. La Ligue 93 constate que les associations sont malmenées, ce qui détériore les conditions d'exercice du bénévolat. Les associations ont des partenaires, et quand les contraintes sont de plus en plus fortes, que les contrôles sont confiés à des acteurs lucratifs... On observe alors du repli sur soi, de l'isolement. On va vers une technicité de plus en plus forte, il est difficile pour les bénévoles de trouver leur place. J'ai des inquiétudes sur le risque d'épuisement des dirigeants associatifs.

**Philippe Murracchini.** Au niveau des associations, nous devons arriver à plus nous parler pour nous mettre d'accord sur certains sujets. Il faut sortir des logiques de concurrence. Un bénévole heureux dans une association l'est dans toutes les associations. Il faut aussi arrêter de manager des salariés comme des bénévoles. Trop souvent dans le milieu associatif, on a du mal à oublier qu'en tant que salarié il y a un contrat, un cadre. Dans certaines associations on manage les salariés comme des bénévoles. On ne peut pas avoir les mêmes logiques d'accueil.

**Hubert Pénicaud.** Dans beaucoup d'associations, la diversification des modes d'implication s'accompagne de la nécessité de réinventer la façon dont on *fait ensemble*. Passer de la logique du *faire* à une démarche du *faire ensemble*. Pour les associations employeuses, l'enjeu est de positionner les salariés pour qu'il soit en capacité de mobiliser et d'animer une diversité d'acteurs, dont les bénévoles.

**[Public]** Le Conseil régional Pays de la Loire a lancé un appel à projets sur les jeunes et le bénévolat. Comment encourager les jeunes à venir dans des associations ?

**Nils Pedersen.** Les jeunes s'engagent massivement, comme le prouve la récente enquête du Cnesco. Reste ouverte la question de la reconnaissance et de la responsabilité : besoin d'être reconnu pour ce que l'on apporte et ce que l'on fait. Il y a un grand besoin d'organiser la transmission au sein des associations.

**Joaquim Timotéo.** La jeunesse s'engage. 1/3 des jeunes de moins de 30 ans ont un engagement. 1/3 qui ne s'engagent pas déclarent souhaiter le faire. Un des motifs de non engagement, après le manque de temps, est celui de manque de propositions. On ne trouve pas le lieu où développer son envie de s'engager. La balle est donc dans le camp des associations. Les temps d'engagement sont divers et ne se traduisent pas que par du bénévolat : vote, collectif, boycott, pétition en ligne... Mais il y a un jeune sur dix qu'on ne trouve sur aucune de ces formes d'engagement. Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse a soutenu des travaux sur les associations de jeunes dirigées par des jeunes. Ils montrent le rôle clef des méthodes de transmission de pair à pair.



**[Public] Philippe Chabasse.** On peut aussi prendre appui sur loi Égalité et citoyenneté qui rend obligatoire la validation de crédits ECTS pour des étudiants qui s'engagent, parvenir à s'appuyer sur le militantisme des établissements d'enseignement supérieur sur ces sujets.

**Hubert Pénicaud.** Des universités ont des pratiques développées. Ce n'est plus à l'étudiant de se battre pour que son engagement soit reconnu, dorénavant toute université doit le prendre en compte et le reconnaître.

**Chantal Bruneau :** En 2017, le HCVA a publié un rapport sur l'encouragement des jeunes à l'engagement. Le point fondamental pour les jeunes est de leur faire confiance, avant tout dans leurs propositions.



## Table-ronde

# Ils le font déjà !

La seconde table-ronde du colloque était destinée à présenter succinctement six projets ou dispositifs inspirants pour favoriser l'engagement de tous, à différents âges, de différentes manières, etc. Lors de cette table-ronde, le champ de l'action bénévole a été élargi à celui « l'engagement » de manière plus générale, en s'ouvrant à des projets non-associatifs. L'idée étant de parler avant tout des leviers de l'engagement.

Cette table-ronde réunissait :

- **Annick Allain**, vice-présidente de la MNT en charge de la vie militante,
- **Denis Dhalluin**, directeur de la Maison des associations de Tourcoing,
- **Régis Groyer**, secrétaire général de la fédération d'Indre-et-Loire et membre de la direction nationale du Secours populaire,
- **Aline Malard**, coordinatrice du projet RomCivic de l'association les Enfants du Canal,
- **Jean-Charles Schmitt**, président du Relais amical Malakoff Médéric de Tours, coordinateur régional Île-de-France - Centre des Relais amicaux Malakoff Médéric
- **Catherine Zucal**, responsable du groupe Solidarités nouvelles face au chômage implanté au siège du Crédit coopératif.

Elle était animée par Claire Rothiot, chargée de communication de la Fonda.

Dans un premier temps a été abordée la question de l'engagement à tous les âges, avec un focus sur l'engagement des jeunes et des seniors. Une seconde séquence a permis d'aborder les problématiques d'engagement en mutuelle et entreprise, et l'importance de créer un cadre propice à la mobilisation. Enfin, le dernier temps a été consacré à la mise en avant d'un projet favorisant l'engagement d'un public en situation d'exclusion.

## L'engagement à tous les âges - Les jeunes -

- ❖ **Présentation du programme « Copain du Monde » du Secours populaire, par Régis Groyer**, secrétaire général de la fédération d'Indre-et-Loire et membre de la direction nationale du Secours populaire.

**Claire Rothiot.** *L'étude de Lionel Prouteau met en avant une tendance à la transmission intergénérationnelle de l'engagement. Des personnes sensibilisées au bénévolat étant jeunes, par leur famille notamment, ont davantage tendance à s'engager ensuite. Le Secours populaire s'est intéressé à la transmission de l'envie d'agir aux enfants et a créé le mouvement « Copain du monde ». Pouvez-vous nous en dire plus ? Comment vous adressez-vous aux jeunes pour les sensibiliser ? Restent-ils engagés lorsqu'ils deviennent adultes ?*

« Copain du Monde » a été créé en 1992, quelques temps après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'Enfant. Le Secours populaire souhaitait s'inscrire dans la démarche en sensibilisant les enfants à leurs droits, dans le monde entier, et à la solidarité, aux valeurs de partage et d'entraide. Des clubs d'enfants « Copain du monde » existent en France et à l'étranger. Ces jeunes peuvent être les enfants de bénévoles du Secours populaire, de personnes accompagnées par l'association ou d'autres encore qui auraient pris connaissance du mouvement autrement.

Les enfants mettent en place des actions qui s'inscrivent dans les domaines d'activité du Secours populaire : aide alimentaire, aide vestimentaire, accès à la culture, au sport, aide internationale... S'ils sont accompagnés par des adultes, tout est fait pour que les enfants puissent exprimer leurs idées, s'associer à la mise en œuvre des projets et ainsi rendre effective leur solidarité.

Pour motiver l'engagement des jeunes, l'association doit s'adapter à leurs envies et leur fonctionnement, mais sans mettre de côté les anciens. Il faut donner la parole à tous, travailler en intergénérationnel. Les parents sont souvent associés. Autre exemple, lors d'une assemblée générale, rendez-vous souvent fastidieux, notamment pour les enfants, on fait participer ces derniers, qui présentent un bilan de leurs actions. Cela donne une dynamique, et donne envie aux adultes de travailler avec les enfants.

La sensibilité des jeunes à la solidarité et au bénévolat dès le plus jeune âge reste présente en grandissant. J'ai connu des jeunes de sept ou huit ans et qui sont maintenant dans des instances de gouvernance du Secours populaire. Ce n'est pas le cas de tous, mais la sensibilité est là.



Pour en savoir plus sur le programme « Copain du monde » du Secours populaire français, [cliquez ici](#), et pour voir la vidéo projetée lors du colloque, [cliquez ici](#).

Pour découvrir le Secours populaire et ses actions : [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)

❖ **Présentation du dispositif « MDA Jeunes » à Tourcoing (Nord),**  
**par Denis Dhalluin,** directeur de la Maison des associations de Tourcoing.

**Claire Rothiot.** *La Maison des associations que vous dirigez à Tourcoing a mis en place il y a quelques années la « MDA jeunes », une maison des associations dédiée à l'accompagnement de projets associatifs menés par des jeunes. Pour quelles raisons mettre en place ce dispositif et comment fonctionne-t-il ? Quels sont ses résultats ?*

Nous avons fait le constat d'un vieillissement de la population bénévole et de l'enjeu important de son renouvellement. Il fallait susciter et mettre en valeur l'engagement des jeunes sur le territoire, ce que nous avons fait avec la création d'une pépinière associative, pour semer auprès d'eux l'envie d'agir et de mener collectivement des projets.

En détails, nous avons commencé par un repérage des initiatives existantes, afin de reprendre certaines idées et dispositifs adaptés comme celui de [junior association](#), impulsé par Ligue de l'enseignement en 1998, ou encore d'[Atec](#) (association temporaire d'enfants citoyens) porté par les Francas du Nord. Nous avons également mis en place des formations dédiées aux jeunes, qui ont d'ailleurs abouti à la création d'un Certificat de formation à la gestion associative (CFGa) « Jeunes ». Des ressources spécifiques ont été mises en ligne. Cette dynamique s'est faite grâce à de nombreux rapprochements : avec les associations du territoire, notamment étudiantes, les établissements scolaires et autres acteurs institutionnels (région Hauts-de-France, programme Erasmus...). Les synergies Éducation nationale – éducation populaire se sont révélées très fructueuses en permettant la valorisation de l'engagement au niveau des parcours scolaires : des parcours citoyens peuvent désormais être présentés à l'oral du brevet, des universités valorisent le fait de suivre le CFGa Jeunes...

D'autres facteurs permettent de motiver l'engagement des jeunes : le recours au pair à pair – le message passe mieux quand des jeunes expliquent à d'autres jeunes – mais aussi le choix des projets. La mobilité est un levier intéressant. La MDA Jeunes encourage par exemple le projet « Explorateurs de l'engagement » qui vise à donner à des adolescents tourquennois le goût de l'engagement, en leur proposant d'enquêter sur la manière dont se fabrique la citoyenneté en Europe quand on a moins de 18 ans. Permettre aux jeunes de partir à l'étranger motive la participation des jeunes, éveille leur curiosité et développe leur engagement citoyen. Les résultats de cette enquête seront restitués en avril 2019. Ainsi le projet « Explorateurs de l'engagement » répond bien à l'objectif de la MDA Jeunes de développer l'envie d'agir des jeunes qu'elle accompagne sur le territoire, en favorisant pour cela leur émancipation et leur capacité à mener des projets.



Pour connaître les actions de la MDA de Tourcoing :  
[www.mda-tourcoing.fr](http://www.mda-tourcoing.fr)

Pour en savoir plus sur le dispositif MDA Jeunes, [cliquez ici](#).

Pour en savoir plus sur le projet « Explorateurs de l'engagement », [cliquez ici](#).

## L'engagement à tous les âges - Les seniors -

- ❖ **Présentation de l'action des Relais amicaux Malakoff-Médéric,**  
**par Jean-Charles Schmitt,** président du Relais amical Malakoff Médéric  
de Tours, coordinateur régional Île-de-France - Centre des Relais amicaux.

**Claire Rothiot.** *Si les retraités disposent a priori d'un temps libre plus conséquent que d'autres catégories de la population, ils nourrissent eux aussi des attentes spécifiques derrière le bénévolat. Les Relais amicaux Malakoff Médéric regroupent de jeunes retraités. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces Relais et leurs actions ? Comment recrutez-vous vos bénévoles parmi les nouveaux retraités, puis comment entretenez-vous l'envie d'agir ?*

Les Relais amicaux sont un réseau de 41 associations. La valeur qui guide leur fonctionnement est la convivialité, entre des personnes qui souhaitent s'engager autour d'objectifs partagés, dans le cadre d'un projet associatif commun. Nous comptons 14 000 adhérents, presque 3 400 bénévoles, et en moyenne 165 heures par bénévole : un poids non négligeable dans la viabilité de notre modèle économique. Trois grands types d'activités sont menés : des actions d'accompagnement « socio-économique » à l'insertion vers l'emploi de personnes en situation de fragilité, de lien social avec les personnes âgées (visites en maison de retraite), des actions de culture et de loisirs auprès des adhérents de l'association, ainsi que des actions de prévention en santé.

Sur le recrutement des bénévoles, nous investissons localement plusieurs canaux spécifiques : interventions lors de journées de préparation à la retraite, organisations de cafés-relais, de journées portes-ouvertes. Sur son territoire, chaque Relais amical peut capitaliser sur son écosystème de bénévoles, partenaires, personnalités, élus... pour faire connaître ses actions. Nous pouvons nous réjouir d'une certaine notoriété. Par ailleurs, le site internet joue un rôle central dans la visibilité des Relais amicaux, d'autant plus que chaque Relais a sa propre page.

La complémentarité de ces différentes activités - entre bénévolat « récréatif » et bénévolat de solidarité - constitue un véritable facteur d'attractivité. Pour fidéliser les bénévoles, nous avons pris conscience de l'importance de leur permettre d'agir de manière autonome. Il faut tenir compte des besoins, des envies et de la disponibilité de la personne dans l'organisation des activités de l'association. Nous encourageons les bénévoles à créer et porter leurs propres projets, tout en privilégiant le travail en équipe pour permettre de répartir les missions et le temps passé. Enfin, nous veillons à la consolidation ou au développement des compétences de nos bénévoles en leur proposant de nombreuses formations. La dimension communautaire, ou de « réseau », est dans la culture des Relais amicaux. L'information circule bien entre les Relais des différentes villes (le site permettant d'échanger via un espace réservé) et entre les bénévoles. Cela favorise leur sentiment d'appartenance et leur attachement au projet.



Pour en savoir plus sur les actions des  
Relais amicaux Malakoff-Médéric :  
[www.relais-amical.malakoffmederic.com](http://www.relais-amical.malakoffmederic.com)

## Diversité des formes et des cadres d'engagement - Une plateforme d'engagement-

- ❖ **Présentation du projet « Mobiliz » de la MNT,**  
**par Annick Allain,** vice-présidente de la MNT en charge de la vie militante.

**Claire Rothiot.** *Les chiffres de l'étude montrent qu'il y a un peu plus de participations occasionnelles que de participations régulières. Se pose alors la question du cadre proposé pour agir, de la typologie des missions. La plateforme Mobiliz de la MNT vise à favoriser l'engagement des adhérents sous différentes formes et sans contrainte, tout en les invitant à prendre une place plus active dans la gouvernance de la mutuelle. Pourquoi avoir développé ce projet et comment fonctionne la plateforme ?*

Nous sommes partis d'un chantier sur la gouvernance de la MNT, qui montrait la nécessité de renforcer l'implication des adhérents dans son fonctionnement. Les adhérents sont souvent plus préoccupés par les sujets liés aux contrats et cotisations que par des questions de vie démocratique. La MNT souhaitait réinvestir le sens de son action « mutualiste » en dépassant l'image de « simple rembourseur » ; avec l'ambition de fédérer ses adhérents autour de valeurs solidaires communes et d'un esprit militant. L'ambition pour la MNT est de renforcer sa position d'influenceur.

Un groupe de travail composé d'élus, de collaborateurs et d'adhérents s'est constitué avec l'objectif de « remettre l'adhérent au cœur du projet mutualiste ». Des chantiers ont été mis en place pour définir les objectifs du projet : valoriser les initiatives militantes portées par les adhérents et favoriser les échanges autour du projet stratégique de la MNT.

Pour ce faire, la MNT a développé une plateforme numérique, Mobiliz, permettant de faciliter la participation des adhérents en prenant en compte les transformations de l'engagement (actions ponctuelles, à proximité de chez soi, etc.). La plateforme Mobiliz propose deux entrées : « Je m'exprime » et « J'agis ». La première entrée permet aux adhérents de faire remonter des sujets de réflexion et des idées de projets dont la MNT pourrait se saisir ou soutenir. La seconde partie « J'agis » permet aux adhérents de mettre en avant des actions solidaires auxquels ils prennent part sur les territoires et d'inciter d'autres adhérents à les rejoindre.

La plateforme Mobiliz doit être généralisée en 2019.



Pour en savoir plus sur la Mutuelle nationale territoriale (MNT)  
et ses actions : [www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)

## Diversité des formes et des cadres d'engagement - Bénévolat effectué en entreprise -

- ❖ **Présentation des actions menées par le groupe de bénévoles de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) implanté au siège du Crédit Coopératif à Nanterre, par Catherine Zucal, responsable du groupe.**

**Claire Rothiot.** *Nous allons aborder la question du bénévolat en entreprise avec l'action du groupe SNC au sein du Crédit Coopératif. Pour rappel, SNC est une association qui accompagne des personnes vers le retour à l'emploi, en s'appuyant sur 200 groupes de bénévoles implantés partout en France. Le groupe SNC du Crédit Coopératif existe depuis 2010 et réunit 13 bénévoles, tous collaborateurs de l'entreprise. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'action de ce groupe ? Comment faites-vous pour faciliter le bénévolat sur le lieu de travail ?*

Tout salarié peut devenir un bénévole « accompagnateur » SNC. La mission est d'être aux côtés des personnes en recherche d'emploi. Ces dernières ont souvent perdu du lien social et confiance en elles-mêmes. Le bénévole SNC apporte avant tout une écoute bienveillante et sans jugement : peu à peu, l'estime de soi revient chez la personne accompagnée.

Pour inciter les salariés à s'engager, nous fonctionnons en binôme d'accompagnateurs, ce qui est rassurant et permet de jouer sur les complémentarités. Par ailleurs, pour faciliter le bénévolat, SNC propose des formations aux accompagnateurs bénévoles sur les techniques de recherche d'emploi, organise des rencontres, donne des outils et conseils. Une équipe de psychologues peut venir en appui des accompagnateurs lorsque les situations rencontrées sont difficiles. Nous capitalisons également sur les compétences des salariés du Crédit Coopératif (sur des questions RH ou juridiques par exemple), transmises bénévolement. La convivialité est indispensable pour fidéliser les bénévoles, ainsi des moments festifs sont organisés pour casser la routine et créer du lien. Enfin, le bénévolat dans l'entreprise s'effectue entre midi et deux, au moment du déjeuner, un temps « bonifié » en quelque sorte !

Enfin, une condition de la motivation bénévole est l'adhésion au projet. Être salarié au sein d'une banque de l'ESS n'est pas neutre. Le Crédit Coopératif prône des valeurs de solidarités, cela encourage ses salariés à les faire vivre en interne. Aussi faire du bénévolat dans son entreprise ajoute-t-il du sens à son quotidien. Par ailleurs, les salariés bénévoles se sentent connectés à la cause associative : SNC organise régulièrement des séminaires et communique auprès de ses groupes en territoires. Les actions locales sont souvent valorisées. Les bénévoles sont fiers d'appartenir à une association aux valeurs fortes.



Pour en savoir plus Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) : [www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)

Pour accéder à la page du groupe SNC implanté au Crédit Coopératif, [cliquez ici](#).

## Engagement inclusif et inclusion par l'engagement

### ❖ Présentation du projet RomCivic de l'association les Enfants du Canal, par Aline Malard, coordinatrice du projet.

**Claire Rothiot.** *Nous avons souligné que le bénévolat peut être sélectif et homogène. Des associations font des efforts pour favoriser l'engagement de personnes qui en sont a priori éloignées. Ainsi les Enfants du Canal, lauréat du concours la France s'engage, déploie un projet qui a recours au Service civique pour insérer des jeunes Roms. Quel est ce dispositif ? Quels sont les bénéfices constatés ? En quoi l'engagement peut-il être un vecteur d'inclusion ?*

Depuis 2013, les Enfants du canal accueillent de jeunes Roms, qui peuvent effectuer un service civique. Le projet repose sur l'accueil de jeunes en service civique qui sont dans des situations de grande précarité. L'idée d'avoir des jeunes qui se rencontrent. Chaque promotion réunit 20 à 25 jeunes issus des bidonvilles d'Île-de-France, mélangés à d'autres jeunes plus intégrés. Un des objectifs est de lutter contre les préjugés.

Les jeunes issus des bidonvilles sont fiers d'entrer dans ce dispositif. Nous utilisons le service civique comme levier d'insertion : pour certains jeunes, c'est la première fois qu'ils peuvent avoir un contrat, et c'est aussi un premier pas pour ouvrir leur accès à des droits et rebondir. Nous assurons également en complément un accompagnement social de ces jeunes, pour concilier projet collectif et parcours individuel. L'accompagnement permet aux jeunes de tenir leur engagement.

Les jeunes interviennent sur les bidonvilles – mais pas ceux dans lesquels ils vivent – en soutien à des associations. Les missions d'intérêt général qu'ils mènent visent à améliorer les conditions de vies des familles qui vivent en bidonvilles : accompagnement dans les démarches administratives, aide à la mobilité, amélioration de l'hygiène, animations auprès des enfants, etc. Les associations peuvent s'appuyer sur les connaissances et l'expérience de vie en bidonvilles des jeunes, dans un principe de pair-aidance, ce qui permet aussi de redonner confiance aux jeunes.

L'engagement de ces jeunes en service civique constitue un pas important vers la réinsertion en milieu scolaire ou professionnel. Sur les 200 jeunes accueillis depuis 2013, 55 ont trouvé une mission ou un emploi. Nous faisons le lien avec les emplois d'avenir. D'autres reprennent des formations, notamment pour améliorer leur niveau de français. Par ailleurs, 66% des jeunes ont, à l'issue du service civique, amélioré leurs conditions de logement et d'hébergement.

Ce projet Romcivic a vocation à être développé et adapté sur l'ensemble du territoire national.



Pour en savoir plus sur le projet RomCivic, [cliquez ici](#) ou [découvrez l'article](#) publié dans la Tribune Fonda n°239 (septembre 2019)

Pour connaître les actions des Enfants du Canal : [www.lesenfantsducanal.fr](http://www.lesenfantsducanal.fr)



## Synthèse des échanges de la table-ronde

On peut retenir des six interventions plusieurs enseignements. L'envie et la capacité d'agir diffèrent chez chaque individu, selon l'âge, les centres d'intérêt, la disponibilité... Pour encourager l'action bénévole, il est important d'avoir compris les aspirations de la personne et de lui permettre de trouver dans son engagement une manière de se réaliser, d'apprendre, de gagner en pouvoir d'agir. En d'autres termes, il s'agit de s'assurer que la participation bénévole soit source d'enrichissement pour la personne qui l'effectue.

La transmission d'un esprit solidaire, le partage d'expériences, la convivialité, la formation à de nouvelles pratiques et compétences, la confiance et le fait d'offrir aux bénévoles la possibilité d'impulser des projets sont des leviers importants pour mobiliser et fidéliser l'engagement de tous, et tout au long de la vie.

L'adhésion au projet est l'un des premiers, si ce n'est le principal, moteurs de l'engagement. Il s'agit ainsi d'articuler la réponse aux aspirations individuelles avec une dimension collective forte, en créant les conditions d'un sentiment d'appartenance à une communauté agissante et solidaire.

On retient également l'importance d'offrir aux personnes des possibilités et des cadres d'implication variés, adaptés aux modes de vie d'aujourd'hui. Il s'agit aussi d'offrir un cadre non seulement pour agir mais aussi pour s'exprimer, donner son avis sur le projet associatif et prendre part aux décisions – par exemple, avec un fonctionnement plus horizontal, donnant de l'autonomie aux bénévoles.

Si le bénévolat s'effectue principalement en association, les entreprises peuvent également offrir des cadres d'engagement pour des projets d'intérêt général. S'engager redonne du sens à son quotidien.

Enfin, l'engagement est aussi un vecteur d'inclusion formidable. L'ensemble des interventions démontrent le cercle vertueux de l'engagement. S'engager, c'est s'ouvrir à de nouveaux horizons, de nouvelles personnes, de nouveaux milieux, de nouveaux savoirs et compétences. Cette ouverture soutient et continue d'alimenter l'envie de s'engager, d'agir ensemble.

### LES MOTS-CLÉS DE L'ENGAGEMENT

**Pour les intervenants, favoriser l'envie d'agir implique de réunir les conditions suivantes : convivialité, proximité, confiance, formation, autonomie et responsabilité du bénévole.**



## Conclusion

# Quelles perspectives pour le bénévolat et l'engagement ?

Par **Jean Saslawsky**, délégué général de la Fondation la France s'engage et **Yannick Blanc**, vice-président de la Fonda et haut-commissaire à l'engagement civique.

### **Jean Saslawsky**

Je voudrais revenir sur les 22 millions de bénévoles : l'effet de masse important. Dans les médias, on se concentre sur des focus individuels, positifs ou négatifs. Mais il faut souligner que la France dispose d'une masse de 22 millions de personnes qui s'engagent, qui sont des héros du quotidien. Nous avons une responsabilité, en tant que dirigeants des structures, de valoriser ces héros du quotidien pour sortir des flashes sur les héros et les démons.

Si on regarde les chiffres européens, nous sommes maintenant dans les tranches hautes des pays européens. Pendant longtemps, on était entre 25 et 30% de taux de participation. Désormais, nous rejoignons les Pays-Bas, la Suède, et la Grande-Bretagne, pays connus pour leurs forts taux d'engagement.

Je voudrais m'arrêter un instant sur la croissance du bénévolat dans les domaines du social et de l'humanitaire. Si on regarde les pays qui s'engagent le moins - Italie, Grèce... - ce sont néanmoins des pays qui se sont mobilisés autour du phénomène des migrants. L'urgence mobilise les gens massivement.

Enfin, ces mutations appellent des transformations dans les entreprises, qui doivent tenir compte des attentes des jeunes en matière de principes et de valeurs. Un des moteurs de l'engagement de ces derniers est l'impact qu'aura leur action.

## Yannick Blanc

Je voudrais insister sur l'intérêt de pouvoir faire des comparaisons avec l'étude de 2002, qui a été conduite par l'Insee sur un budget public. En 2017, l'argent de l'État a financé un quart de cette étude. On notera au passage que lorsque l'État renonce à mobiliser les moyens nécessaires à la connaissance de la société, un jour ceux qui gouvernent sont surpris de voir l'état de la société.

La porosité entre engagement professionnel et engagement bénévole a été un élément saillant de notre discussion. Cela rend la compréhension du phénomène de l'engagement intéressante. Le service civique comme première expérience est un moteur de la motivation des jeunes. Il y a une notion de trajectoire. Ce sont les mêmes individus qui travaillent et sont dans leur loisir. C'est la trajectoire des individus qui nous intéressent.

On peut se demander si une heure de bénévolat ne vaut pas plus qu'une heure de travail salarié. En effet, un bénévole qui s'engage volontairement, en termes de valeur créée, cela représente potentiellement plus qu'une heure de *bullshit job* !

Je reviens sur les 45 % des participations dans les secteurs loisirs, sports, cultures, où la différenciation sociale est moindre. C'est le secteur de l'éducation populaire. Les enjeux de ce secteur n'ont pas disparu. C'est par ces activités qu'on va chercher des citoyens éloignés de la prise de pouvoir, de la citoyenneté. Le sport peut être un grand vecteur d'insertion sociale et professionnelle. Des enjeux clefs se jouent dans ces activités.

**« 15 % de la population assure 80 % du bénévolat. 15 % de la population c'est tout de même des millions de personnes ! Quel autre secteur que le secteur associatif dispose d'autant de forces vives ? »**

Sur la place des seniors, je voudrais renverser l'éclairage. Nous assistons à la naissance d'une société de longévité : ce n'est pas une société où il y a de plus en plus de vieux, mais où chaque étape de la vie est plus longue. La jeunesse dure désormais quinze ans, il y a donc de plus en plus de jeunes. La vie dure plus longtemps, et donc le cycle de vie se transforme. La présence des seniors dans la participation bénévole souligne l'obsolescence de la distinction actif/inactif. Les études statistiques permettent de faire remonter des données, et de comprendre des phénomènes sociétaux. Notre façon d'aborder le bénévolat doit se fonder sur la notion de parcours bénévole.

Autre point : 15 % de la population française assure 80 % du bénévolat. 15 % de la population c'est tout de même presque 8 millions de personnes ! Quel autre secteur que le secteur associatif dispose d'autant de forces vives ? C'est considérable. La situation des associations est difficile et elles n'ont jamais été aussi maltraitées qu'actuellement, mais leur poids est immense.

Dernier point : 39 % des présidents sont des femmes. L'objectif pour les conseils d'administration d'entreprises est d'atteindre 40 %. Nous avons donc dans le monde associatif une longueur d'avance !

## Pour aller plus loin

Découvrez les résultats de l'étude « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 » sur le site [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

- [Infographie des principaux résultats](#)
- [Synthèse des principaux résultats](#)
- [Rapport complet de l'étude](#)
- [La Tribune Fonda n°239 « Les dynamiques de l'engagement », septembre 2018](#)

## Remerciements

La Fonda remercie :

Le Mouvement associatif et le Réseau national des Maisons des associations (RNMA), co-organisateurs du colloque, et la Fondation Crédit coopératif et la Fondation la France s'engage, qui ont apporté un soutien financier et logistique.

Lionel Prouteau, le Centre de recherche sur les associations et le CSA pour la mise en œuvre de la recherche.

Les partenaires financiers de l'étude « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 » : l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), de l'Institut CDC pour la Recherche, de la Fondation EDF, de la Fondation Crédit Coopératif, de la Fondation du Crédit Mutuel, du Crédit Mutuel, de Deloitte, de Malakoff-Médéric, de la MNT et du Secours populaire.

Les membres du conseil scientifique de l'étude : Édith Archambault, Yannick Blanc, Philippe Eynaud, Gêrôme Guibert, Joaquim Timoteo, Nadine Richez-Battesti, Viviane Tchernonog.

L'ensemble des intervenants ayant pris la parole lors du colloque : Annick Allain, Yannick Blanc, Denis Dhalluin, Régis Groyer, Marie-Christine Guillaume, Aline Malard, Philippe Moracchini, Nils Pedersen, Hubert Pénicaud, Lionel Prouteau, Jean Saslawsky, Jean-Charles Schmitt, Hugues Sibille, Joaquim Timoteo, Catherine Zucal.

Tous les participants qui, de la salle, ont animé le débat et proposé des pistes pour le développement de la vie associative.

Les équipes du Crédit Coopératif et de la Fondation Crédit coopératif pour leur accueil et leur appui à la bonne tenue des échanges.

## Contact

### La Fonda

53, boulevard de Charonne - 75011 Paris

[www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

Tél. 01 45 49 06 58

Courriel : [fonda@fonda.asso.fr](mailto:fonda@fonda.asso.fr)